

Groupe des élus socialistes

Commune "associée" de ST PANTALEON



le 25 septembre 2013

à

Mme Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation
et de la Réforme de l'Etat
80 rue de LILLE
75327 PARIS cedex 07

Madame le Ministre,
Chère camarade,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 18 septembre 2013, en réponse à notre courrier collectif transmis à notre camarade Arnaud MONTEBOURG, élu d'importance de notre département.

Vous me permettez assurément de venir encore vous alerter et requérir auprès de vous.

À la lecture du numéro de "Communes de France" consacré à la réforme territoriale, nous avons bien pris note que vous vous étiez engagée personnellement au nom de la FNESR, à abroger la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, dite loi "Balladur".

Cette loi dont vous aviez dénoncé les conditions de son adoption et contre laquelle vous aviez recouru auprès du Conseil d'Etat, ne permet effectivement en rien de développer entre nos collectivités territoriales *"une nouvelle architecture de compétences pour une République au plus près du terrain"* et plus particulièrement cette loi ne règle rien des rapports difficiles entre les communes "associées" et les communes centres.

Alors pourquoi vouloir nous l'imposer aujourd'hui ?

Pourquoi s'appuyer sur elle pour réduire nos communes "associées" en communes "délégées" ?

Pourquoi vouloir nous imposer cette régression démocratique manifeste, sans aucune concertation et sans décision de nos citoyens ?

Les élus et le peuple des communes "associées" ne seraient-ils donc plus "souverain" ?

Comment nous faire subir encore pire que la loi Marcellin de 1973 contre laquelle tous les socialistes se sont battus depuis 40 ans ?

Comment des socialistes républicains peuvent-ils aujourd'hui, à l'heure de la démocratie de proximité, laisser faire un coup pareil ?

Demain nous parlera-t-on de "conseil de quartier" ?

Pourquoi nous refuser les moyens de poursuivre notre action d'élus de terrain ?

Comment allons-nous propager notre idéal, le défendre de manière à persuader, de toutes nos forces, de tout notre courage, en laissant toute la liberté à qui pense différemment... ?

Comment allons-nous tenter "*d'établir la justice dans l'Humanité, y faire régner la fraternité, et rechercher un avenir meilleur...*" ?

Comment allons-nous pouvoir "*entretenir notre lumière intérieure, faire servir notre travail à renouveler le peuple, à l'éclairer, à l'instruire, à lui faire part des vérités morales...*" si nécessaires à la construction de la société idéale ?

Comment allons-nous pouvoir "*donner le plus grand développement possible au principe lumineux de la Raison*" dans notre commune-banlieue dans laquelle nous avons mené de beaux combats pour la République démocratique, sociale et laïque ?

Comment être libres de nos paroles, ne pas subir, ne pas céder, rester intacts, tenir le langage des vérités, être acteurs de nos vies, faire effort de lucidité, préférer les affinités personnelles à l'esprit partisan, assumer nos espoirs et nos utopies, affronter le réel, traduire la réalité vécue des misères, des tensions sociales, du chômage, afficher les cahiers de doléances, affirmer les cahiers de compétences, porter le peuple à juger de nos actes, déclarer impérieux la démocratie de proximité ?

La commune ne serait-elle plus le berceau de la République ?

Rapprocher la démocratie au plus près des citoyens, pour nous socialistes, doit être un acte essentiel.

Il n'y a pas de citoyens libres et égaux en droits lorsque la souveraineté du peuple n'est pas garantie à tous les niveaux.

Nous voulons une Gauche forte, fière de ses valeurs...

Nous aussi nous voulons consommer le "Made in France" de notre démocratie républicaine. Le peuple doit rester "souverain" !

Nous ne saurions renoncer à l'idéal républicain.

Nous espérons toujours pouvoir compter sur votre intérêt.

Vous priant de bien vouloir croire à mon profond attachement aux valeurs de la République, veuillez agréer Madame Le Ministre, et chère camarade, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

C. Cherman

Claude CHERMAIN
Maire honoraire de ST PANTALEON
Président de l'association des maires et élus des Communes associées de FRANCE



Claude CHERMAIN
Maire honoraire de ST PANTALEON (S&L)

✉ 5 rue BOSSUET 71400 ST PANTALEON ☎ 06.79.91.12.18 📧 claudе.cherman@orange.fr

5 rue BOSSUET 71400 ST PANTALEON

☎ •03.85.86.58.00 📧 •claudе.cherman@orange.fr